

* Merville *



Meilleurs voeux
pour 1981

Ceux à qui vous avez confié la responsabilité de gérer les affaires de votre Commune sont heureux de vous présenter leurs meilleurs voeux pour 1981. Comme tous les ans ils profitent de cette occasion pour vous rendre compte de la vie communale, des réalisations et des projets en cours, ainsi que de la situation financière.

Ils vous procurent en même temps quelques renseignements sur vos elus, l'administration communale, l'enseignement, la vie des sociétés et les adresses des services auxquels vous pouvez être amenés à faire appel.

L E S E L U S
=====

Notre député est Monsieur Alex RAYMOND, Maire de COLOMIERS. Il assure une permanence au chef lieu de canton (à GRENADE au Foyer rural) tous les premiers samedi du mois de 11 H à 12 H.

Votre Conseiller Général Monsieur MOULERES, Maire de GRENADE, peut vous recevoir sur rendez-vous à la Mairie de GRENADE.

Votre Maire, Monsieur PONDICQ est à votre disposition tous les jours ouvrables à la Mairie de 10 H à 11 H.

Vos Adjoints :

Monsieur DESTARAC, spécialement chargé des problèmes agricoles et de voirie
Monsieur DE BEAUMONT " " " d'urbanisme
Monsieur MARCHAND (Adjoint supplémentaire) spécialement chargé des problèmes financiers.

Dans chaque secteur de la commune, des conseillers municipaux se feront un devoir de transmettre vos doléances.

Madame DAGEN, Messieurs BAGUES, COMBES, DELPECH, GAILLAGUET, LABEZIN, MASO, MORARD, PARIS, PONS.

P E R S O N N E L M U N I C I P A L
=====

Le secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours (excepté le samedi après-midi) de 9H à 12 h et de 13 H 30 à 16 H 30. Samedi matin de 9 H à 11 H. Il est assuré par Madame ROUAIX.

Monsieur ROSOLI remplit les fonctions de garde champêtre

Monsieur MENUZZO " " d'ouvrier professionnel

Madame LOZANO et Mademoiselle NICODEMO remplissent les fonctions de femme de service et de surveillance à la garderie.

Madame SANTACREU assure la surveillance des enfants à la cantine

Mesdames MIQUEL et SCOTTON assurent le service de la cantine et le nettoyage des locaux scolaires.

.../...

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
=====

ECOLE PRIMAIRE : Ecole mixte I : directeur Monsieur BOURREL
(6 classes 148 élèves)

ECOLE MATERNELLE : Directrice Madame GUYOT
(3 classes 91 Elèves)

La cantine scolaire fonctionne pour les élèves éloignés et tous ceux dont les parents travaillent. Les repas sont fournis par la cuisine de TOULOUSE qui en fixe le prix (actuellement 7 F 50) et la commune prend en charge les frais de transport, de service et surveillance.

GARDERIE : Une garderie fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 H à 9 H et de 17 H à 19 H.

Tarif mensuel : 1 enfant 50 F
2 enfants 80 F

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
=====

C. E. S. de GRENADE SUR GARONNE : directrice Madame HOCHEREAU.
Il est fréquenté par 93 élèves de MERVILLE. Le ramassage de ces élèves est assuré par un service de car. La participation des parents aux frais de transport s'élève à 50 F par trimestre, le complément est pris en charge par l'Etat, le Département et la Commune.

-:-:-:-:-

MERVILLE dispose de :

- DEUX Docteurs : Docteur JUNCA-GCARDERES Tel : 85.01.83
Docteur POURGATOU Tel : 85.06.44
- Un vétérinaire : Docteur CHIARELLI Tel : 85.00.59
- Une infirmière : Madame IRANZO Tel : 85.04.65
- Un dentiste : Monsieur LASTAPIS Tel : 85.03.68
- Une Pharmacie : Madame MORARD tel : 85.00.52
- Un bureau de poste : Receveur Monsieur AUDOUBERT Tel : 85.00.10
- Deux taxiphones : - Un dans le local de la Mairie
- Un place du chateau

Notre Pretre est l'Abbé DANCAUSSE Tel : 85.03.16

Correspondant de la dépêche : Monsieur DAURIGNAC Tel : 85.10.97

.../...

Une permanence du Crédit Agricole, le Vendredi de 9 H 30 à 12 H 30 à la Mairie.

Passage du camion Caisse d'Epargne le lundi matin (face cimetière)

Passage du Camion Bibliobus, place de la Mairie, 3° lundi du mois de 11 H à 11 H 30 devant la Mairie - 11 H 30 à 12 H face à l'Ecole

Permanence Assistante sociale du régime général le 1° et 3° mercredi du mois de 13 H 30 à 14 H 30 à la Mairie

Nous dépendons :

- des Sapeurs Pompiers de Grenade Tel : 82.60.17
- de la Gendarmerie de GRENADE Tel : 82.60.17
- De la Perception de GRENADE Tel : 82.60.65
- Des ponts et chaussées de GRENADE Tel : 82.64.44
- Huissier de Justice de GRENADE Tel : 82.61.71
- Du Centre Médico-Social de GRENADE : Tel : 82.61.42

où une permanence du régime agricole se tient tous les samedi matin.

Le Contrôleur des impôts vient à la Mairie de GRENADE le 2 ° Jeudi matin du mois.

APPEL D'URGENCE : S A M U Tel : 49.33.33

SECOURS D'URGENCE : (accident, incendie) Tel : 82.60.17

--:--:--:--:--:--

SERVICES FUNERAIRES : Fossoyeur : Monsieur DEGAN Tel : 78.00 54

Afin de conserver une certaine indépendance et éviter des frais élevés aux familles modestes, nous ne sommes pas rattachés aux Pompes Funèbres générales. Il est de coutume que les voisins ou amis du défunt contribuent au transfert du cercueil dont le transport est effectué gratuitement par un véhicule municipal.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Il est assuré par le SIVOM de GRENADE SUR GARONNE Tél : 82.63.74

Après être transférées dans un caisson spécial elles sont transportées à VILLENEUVE LES BOULOC pour y être détruites.

Le ramassage a lieu le Mardi et sur cinq points déterminés le vendredi.

Les verres doivent être déposés dans un conteneur qui se trouve derrière la Mairie. Depuis l'abandon de la décharge de CANIBAS, un projet est à

l'étude pour un ramassage mensuel des ferrailles, appareils menagers etc.

Il reste à régler le problème des encombrants, déchets de jardin, démolitions.

Les responsables se penchent sur ce délicat problème.

.../...

EAU POTABLE : Nous dépendons du syndicat des eaux de la Vallée de la
SAVE et des Côteaux de CADOURS.

Sécrétariat à GRENADE Tel : 82.68.41

EAU D'IRRIGATION : Elle est placée sous le contrôle de la Cie d'Amenagement
des côteaux de Gasgogne. Responsable local : Monsieur COUDURE Tél : 82.60.92

ELECTRICITE : Nous dépendons du district de GRENADE Tel : 82.60.74

TRANSPORT PUBLIC : Un service de car assure la liaison GRENADE-TOULOUSE
et inversement en passant par MERVILLE . Les horaires peuvent être consultés
à la Mairie.

Un car supplémentaire a été demandé pour le samedi et le mercredi afin de fa-
ciliter les horaires de classes. Nous espérons que satisfaction sera donnée
en 1981.

SPORTS-LOISIRS : La municipalité ayant fait de sérieux efforts pour
développer et encourager les différentes sociétés, notre village est rendu
vivant par leur nombre et leur dynamisme. Nous tenons à remercier toutes
les personnes qui se dévouent bénévolement pour assurer le fonctionnement
de ces sociétés dans l'intérêt général de notre cité.

Ci-dessous les noms des responsables :

	<u>PRESIDENT</u>	<u>VICE-PRESIDENT</u>
COMITE DES PETES	SIMON André	PARIS Roger
REVEIL MERVILLOIS	PARIS Roger	SERE José
MAJORETTES	BEGUE Colette	CARAVACA M.Antoinette
CHORALE	LEBE Paul	GIRAUD André
ECOLE MUSIQUE	MAURAT Aimé	GIRAUD Nadine
FOOTBALL CLUB	JACOB Paul	ESPARSEIL Roger
PETANQUE	CENDRON Rinaldo	DAURIGNAC Abel
A.C.C.A.	LLORCA Maurice	PARIS Robert
CLUB 3° AGE	BRUNET Francine	ROUZEAUD Gabrielle
GYMNASTIQUE DAMES	Mme POLISSET	DAGEN Denise
SYNDICAT AGRICOLE	DESTARAC Antoine	SERE José
ASSOC. PARENTS D'ELEVES	GRIMARD Michel	CRTEGA M. France
ANCIENS COMBATTANTS	JOURET Clément	SIMON André
RUGBY CLUB EDUCATIF	SATTO Jean René	ARRECGROS Michel
CLUB DU CHIEN DE DEFENSE	M. BERNARDINI	Mme GUELPHE
ECOLE DANSE CLASSIQUE FILLETTES	: Melle PAGES	

Si de nouvelles sociétés n'ont pas vu le jour en 1980 leurs effectifs ont
prospéré tout particulièrement les trois dernières années.

.../...

REALISATION 1980

BATIMENTS PUBLICS

Aménagement et embellissement de la place de l'Eglise.

Aménagement d'une salle (ancienne classe et préau) pour l'ensemble des sociétés et nos jeunes.

Aménagement d'une aire de jeux sur le terrain prévu pour le groupe scolaire.

ROUTES

- Création d'une route afin de dégager le village aux heures de rentrée et de sortie des classes et d'assurer une meilleure sécurité à nos enfants.
- Achat terrain pour l'élargissement du chemin de "Couly"
- Réparation de 6 km de voies communales

ELECTRICITE

Mise en place de quatre transformateurs

- Allongement du réseau axial
- Demande de crédit acceptée pour le renforcement de la deuxième partie du village (les travaux seront réalisés incessamment)

ECOLES

Remise en état de la salle de jeux. M.C. maternelle

Refection toiture de la salle de jeux et de la Classe maternelle

Contrairement aux prévisions, deux projets importants pour notre village (Tout à l'égout et terrain de sports) n'ont pas vu un commencement d'exécution en 1980. A l'heure actuelle, les dossiers sont définitivement approuvés, le financement acquis et les adjudications auront lieu le 30 décembre 1980.

P. O. 3.

Le plan d'occupation des sols a été arrêté par l'ensemble des services administratifs et la municipalité. Il sera incessamment procédé à l'enquête publique avant d'être définitivement adopté.

B U D G E T 1980

=====

Le Budget 1980 est équilibré à la somme de	3 591 133,06 Francs
Recettes et dépenses de fonctionnement :	1 129 878,60 Francs
Recettes et dépenses d'investissement :	2 461 254,46 Francs

DEPENSES FONCTIONNEMENT

RECETTES FONCTIONNEMENT

Denrées et fournitures	43 500,00 F	Produit Exploitation	70 200,00 F
Personnel	413 372,00 F	Produits Domaniaux	4 950,00 F
Impôts et taxes	3 500,00 F	Produits Financiers	957,82 F
Travaux et Services	149 200,00 F	Recouvrements divers	32 007,51 F
Participation et Contingent	215 100,00 F	Dotation fonctionnement	637 628,27 F
Subventions	44 700,00 F	Impôts Indirects	10 540,00 F
Frais de Gestion	54 677,29 F	Impôts Directs	373 595,00 F
Frais financiers	20 403,26 F		
Prélèv. pour Investissement	185 426,05 F		
	1 129 878,60 F		1 129 878,60 F

DEPENSES INVESTISSEMENTS

RECETTES INVESTISSEMENTS

Remboursement Emprunt	21 254,46 F	Prélèvement Recettes Fonct.	185 426,05 F
Ensemble Sportif	1 453 000,00 F	Subventions Départementales	722 400,00 F
Aire Jeux Ecole	22 000,00 F	Subvention Etat	280 000,00 F
Assainissement	700 000,00 F	Remboursement T.V.A.	19 470,00 F
Complément Travaux Salle de Réunion	50 000,00 F	Taxe Equipement	70 000,00 F
Eclairage Public	30 000,00 F	Emprunt Crédit Agricole	420 000,00 F
Curage Fossés	30 000,00 F	Emprunt C. D. C.	761 200,00 F
Pool Routier	60 000,00 F	Recouvrement Créances	2 758,00 F
Achat Matériel	30 000,00 F		
Réparation Lq ^g . Directrice Ecole	65 000,00 F		
	2 461 254,46 F		2 461 254,46 F

.../...

P R E V I S I O N P O U R 1 9 8 1
=====

- Aménagement terrain de sports
- Première tranche travaux d'assainissement
- Extension réseau axial au chemin des écoles
- Aménagement et étude pour l'élargissement de certains chemins communaux de plus en plus fréquentés.

Et peut-être l'inscription de la réalisation d'une partie du groupe scolaire.

Soyez assurés que vos élus à l'Assemblée Municipale ne ménageront pas leurs efforts pour agrémenter notre cité. S'ils ont conscience de la nécessité de voir notre village évoluer, ils connaissent les difficultés de la vie actuelle ressenties par de nombreux foyers et ils ne céderont pas aux critiques démagogiques qui ne pourraient qu'alourdir la feuille d'impôts.

Que 1981 soit pour tous les NERVILLOIS

"UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE"

LE MAIRE,

E. PONDICQ

